

SAINT-BRANCHER

2. Villiers-Nonains

Données relatives à la présente planche
NB : les plans des PPRn et autres servitudes sont annexés au PLUi

- Zonage
- UA,B(a,m,r,v) - Zone urbaine à vocation mixte
 - UA,B(a,m,v)j - Sous-secteur de jardin
 - 1AUB(a,m,v) - Zone à urbaniser future à vocation mixte
 - A - Zone agricole protégée
 - Ac(a,m,v) - Zone constructible pour l'activité agricole
 - N - Zone naturelle protégée

- Prescriptions graphiques
- Périmètre d'Orientation d'aménagement et de programmation
 - Espace boisé classé
 - Autre élément de paysage (bosquet, haie, jardin, etc.)
 - Autres éléments de la trame bleue (étang, cours d'eau, etc.)

Éléments patrimoniaux et paysagers remarquables à protéger

- Élément de paysage ou de patrimoine

N°	Élément du patrimoine protégé
336 - 54	Croix Santigny
336 - 55	Croix des Chaumes
336 - 56	Croix du Creux d'Airain
336 - 58	Socle de la croix du pont des chèvres
336 - 59	Pompe à eau
336 - 60	Pompe à eau
336 - 63	Ferme
336 - 64	Maison
336 - 65	Maison, grange et escalier extérieur
336 - 66	Ferme
336 - 67	Ferme
336 - 68	Grange

